

Rapport d'activités du Carrefour des Chrétien.n.es Inclusif·ve·s

Années 2019-2020

Compte tenu de la crise sanitaire que nous subissons, les années 2019-2020 a été singulière à plusieurs titres et le présent rapport va tenter d'en rendre compte.

Belle retraite 2019 et annulation de la retraite 2020

D'abord, il nous faut rendre compte de la formidable retraite 2019 à Orsay sur le thème « Que tout en moi bénisse son saint nom » (Ps 103,1). Ce beau moment que nous avons partagé n'aurait pas pu avoir lieu sans **Anna**, **Pauline** et **François** qui ont fait preuve d'autonomie, d'esprit d'initiative et d'un sens de l'organisation exemplaire. Comme toujours ce furent des temps forts et des rencontres fertiles, avec les Pasteurs **Priscille Djomhoué** (exégète du Nouveau Testament) et **Nicole Rochat** (sexologue) ainsi que la belle présence de **Monseigneur Gaillot** qui a célébré l'Eucharistie avec nous. La retraite 2019 a permis de réunir 44 adultes et 5 enfants, démontrant le succès de cet événement qui a su garder sa fraîcheur et ne pas s'alourdir.

L'année 2020 fut par contraste moins riche, car nombre de nos activités spirituelles et militantes, de nos rencontres et de nos actions ont été reportées avant d'être annulées. Il en est ainsi allé de notre retraite qui devait avoir se tenir au centre Saint-Thomas à Strasbourg et qui, pour la première fois en près de 20 ans d'existence, n'a pas pu avoir lieu, comme vous le savez. La tentative de reporter autour d'un week-end du mois d'octobre nos retrouvailles a elle aussi fait long feu, puisqu'en dernière minute la Clarté Dieu d'Orsay nous a informé·e·s que compte tenu des restrictions en vigueur en France, elle ne pouvait nous accueillir. Le Bureau exprime ici une nouvelle fois toute sa gratitude envers les membres du pôle retraite : **Anna**, **Pauline**, **François**, auquel·le·s sont venu·e·s s'ajouter **Karine** et **Arthur** pour leur investissement dans l'organisation de la retraite et la gestion des reports ainsi que pour les nombreux efforts qu'ils ont produits pour essayer de trouver des solutions de rechange, malheureusement sans succès. C'est bien évidemment « la mort dans l'âme » que nous avons passé cette année sans ce moment si important pour chacun.e d'entre nous et qui fait battre le cœur de notre association. Nous ne pouvons désormais qu'espérer que 2021 ne sera pas aussi difficile que 2020 et qu'il y aura une retraite pour nos 20 ans.

2020 : Moins de Marches et plus de virtuel

De la même manière, nos participations aux marches des fiertés ont été remises en cause, celles-ci n'ayant pu avoir lieu, ou selon les cas, seulement de manière virtuelle. Ce mode de rencontre qui jusqu'à maintenant avait un rôle de plus en plus important dans nos vies, mais y restait

secondaire, tend à devenir la norme. Nous constatons ce phénomène depuis quelques années déjà au bureau du CCI, puisque c'est grâce aux systèmes de réunion virtuelle que nous pouvons une fois par mois en temps ordinaire, une fois par semaine lorsque ce fut le premier confinement, nous retrouver. Le CA en a fait lui aussi l'expérience au cours du premier semestre avec une certaine efficacité, même si l'aspect convivial y manquait beaucoup. Nous n'espérons pas bien sûr que cela ne soit que notre seul mode de vie à l'avenir, mais nous en tirons aussi quelques enseignements positifs : d'abord en terme d'organisation. Il est plus facile de connecter plusieurs personnes à une heure préalablement fixée que de réserver pour un week-end une salle, prévoir des couchages et des repas ; ensuite en terme de coûts écologiques et économiques, pour ne citer qu'eux. C'est pourquoi nous réfléchissons au bureau à organiser plus régulièrement pour le CA ce genre de réunion, afin de le consulter plus rapidement et plus facilement sur certains sujets et projets. Il y a bien évidemment des limites à ce système et l'organisation de l'AG que nous vivons cette année en est le reflet : un certain nombre de décisions ne pourront être prises correctement et doivent être reportées pour des questions évidentes de respect des règles de vote que nous ne pouvons assurer.

Il reste qu'aujourd'hui, nous, en tant que réseau de personnes et d'associations présent dans trois pays, devons plus que jamais réfléchir à notre présence et à notre fonctionnement dans la sphère virtuelle. Depuis trois ans par exemple nous avons lancé pour la Journée du Souvenir Trans (20 novembre) un moment de partage et de commémoration sur notre page FB. Encore cette année, **Loan**, **Arthur** et **Françoise** ont contribué à faire vivre ce temps important pour nos frères et sœurs transgenres. Le 1er décembre sera lui aussi l'occasion pour certaines communautés, comme celle d'Hagondange, où est très actif **Stéphane**, de maintenir ce lien entre nous malgré les distances et les confinements. Nous pensons qu'il est vraiment important pour notre CCI que nous ayons une plus grande présence sur les réseaux sociaux, que nous fassions vivre notre communauté et que nous ouvrons nos témoignages et nos actions au monde de cette manière-là aussi.

Toujours plus de sujets à défendre pour les personnes lgbtqi chrétiennes

Enfin, l'année 2019-2020 a été, malgré son déroulement accidenté, très intense pour nos actions militantes.

Tout d'abord, nous avons continué notre combat contre les thérapies de conversion dans nos Églises. Les sorties concomitantes d'un livre d'enquête journalistique et de plusieurs documentaires en France et en Suisse ainsi que le lancement d'une mission d'information de l'Assemblée nationale française sur cette question nous ont occupé·e·s une bonne partie de l'année 2019 et le début de l'année 2020. Le CCI a interpellé à plusieurs reprises les Églises catholique et protestantes en France sur leur situation et leur positionnement. **Marina** a témoigné devant la mission d'information et a rencontré, avec **Pierre**, la Présidente de l'EPUDF pour aborder cette question sur laquelle de nombreuses ambiguïtés demeurent. Ce combat est loin d'être fini et nous sommes encore régulièrement interpellé·e·s par des faits et des présences troublantes dans les Églises sans que celles-ci ne réagissent, ni ne prennent la mesure de la violence qu'elle représentent.

Ensuite, nous avons été contacté·e·s par deux juristes français, spécialisés dans la défense des droits des minorités lgbtqi, qui souhaitent notre présence à leurs côtés dans une action devant la Cour européenne des Droits de l'Homme pour les droits des personnes intersexuées. La procédure vient à peine de commencer et sera longue. Il s'agit actuellement pour la Cour de

savoir si notre association peut être reçue comme partie de tierce-intervention, c'est-à-dire non comme partie prenante, mais comme partie prenant position en faveur d'une des parties prenantes. Ici il s'agirait de soutenir des organisations telles que OII Europe, Ilga Europe, la FIDH, la LDH, afin de contrer les argumentations théologiques et sociétales que pourraient mettre en avant les opposants à la reconnaissance des droits des personnes intersexuées. La CEDH, même si elle ne juge que sur la base du droit reconnu dans les États membres et sur l'interprétation de la Charte, peut entendre de tels arguments. Pour le CCI, si nous venions à être reçu comme tiers-intervenant, il faudrait mettre en place un comité d'universitaires, de théologien·ne·s, de pasteur·e·s et de prêtres pour étayer nos arguments.

Enfin, nous avons été contacté·e·s ces dernières semaines par de nombreux médias sur les propos du Pape concernant les unions de couples de même genre. **Michel**, avec toute la connaissance, la culture, la précision et aussi l'humour qui le caractérisent, a répondu aux sollicitations pour exprimer clairement sa position sur la nature exceptionnelle de ces propos : ils sont les bienvenus pour l'accueil des personnes lgbtqi, mais il est à rappeler qu'ils vont à l'encontre de la doctrine de l'église catholique, ce qui ne peut faire que douter de leur portée concrète. Le bureau peut faire siennes ces conclusions et remercie Michel d'avoir pris le temps de répondre aux médias.
